



École maternelle et primaire
SAINT-HILAIRE

Reprise du 22 juin 2020 Ecole St Hilaire Niort.

Madame, monsieur, chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales dimanche 14 juin et à sa mise en œuvre par le Ministère de l'Éducation Nationale reçue mercredi 17 juin à 21H50, nous sommes désormais en mesure de vous communiquer les informations suivantes :

Le protocole sanitaire s'assouplit et reste en vigueur jusqu'au 10 juillet, induisant de manière obligatoire le retour de tous les élèves en classe pour ces quinze jours de reprise scolaire afin de terminer ensemble l'année interrompue le 13 mars pour raison de confinement. Cette année se terminera le vendredi 3 juillet après la classe.

Ainsi l'accueil de tous les élèves est désormais effectif sous certaines conditions que nous déclinons en 10 points :

1- **Cet accueil de tous** sera effectif du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet inclus, sans inscription des élèves au préalable puisque le retour de tous les élèves est attendu.

2- **Les élèves des classes maternelles et élémentaires** seront accueillis 4 jours par semaine dans leur classe chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le planning des entrées et sorties reste échelonné comme pratiqué depuis 11 mai et vous le trouverez, à nouveau en pièce jointe.

Les parents n'entrent pas dans l'école.

3- Le travail à distance n'a plus lieu d'être : **La continuité pédagogique** s'exerçant à nouveau pleinement en classe. En conséquence, les classes virtuelles, les padlets et les dépôts quotidiens sur le site ne se feront plus à partir du 22 juin.

4- **Les modalités sanitaires** sont les suivantes :

- les gestes barrières restent en vigueur : lavage des mains plusieurs fois par jour, port du masque pour les adultes,

Le lavage des mains aux lavabos pourra se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves.

5- **Dans les lieux clos** :

Pour les maternelles : il n'y a plus de distanciation entre les élèves.

Pour les élémentaires : la distance latérale de 1 mètre sera privilégiée à chaque fois que c'est possible entre les enseignants et les élèves et entre les élèves. Toutefois, dans certaines de nos salles cela ne sera pas toujours possible, nous souhaitons vous en informer afin que vous connaissiez les conditions d'accueil de votre enfant.

6- **Le temps périscolaire** sera décliné ainsi :

- Amplitude horaire péri scolaire : de 8H à 17H30 (sans étude, les élèves n'auront pas de travail personnel le soir). Veuillez inscrire votre enfant, pour le temps péri scolaire auprès de Mme Verger secrétaire.
- Les personnels Ogec continueront d'assurer la désinfection des locaux.

- La restauration se déroulera ainsi :

Pour tous les élèves : repas en pique nique sur cette période.

Les parents qui souhaiteraient que leur enfant soit externe (ne prend pas son repas à l'école) doivent informer le secrétariat qui indiquera les heures et lieux de sortie et de retour).

7- Les accompagnateurs (taxis, centre de soins) sont autorisés à entrer dans l'établissement, comme ils le faisaient au préalable avant le 13 mars, avec port du masque grand public et application des gestes barrières.

8- Livret scolaire : Vous recevrez prochainement un document vous indiquant les modalités de fin d'année (livret scolaire, passage dans le cours supérieur....)

9- Nous ne vivrons pas de temps de kermesse cette fin d'année, mais serons ravis avec l'APEL d'en vivre une en fin d'année scolaire 2021.

10- L'ensemble de l'équipe de l'école se réjouit de vivre ces quinze jours avec votre enfant, notre élève.